



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt, le quinze du mois d'octobre, à vingt heures trente minutes, en application des articles L.2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales), s'est réuni le conseil municipal de la commune de Grentheville, à la Mairie de Grentheville, sous la présidence d'Emmanuel BELLEE, Maire,

Etaient présents :

Emmanuel BELLEE	Magali HUE	Hervé ROBERT
Jimmy SAILLARD	Cyrille HAMON	Delphine BOURGOUIN
Martine BLIN MEESMAECKER	Régis AMY	Emilie JOUAULT
Patricia LEMELOREL	Sophie HERVIEU	Christophe POULAIN
Didier DEGUETTE		

Etaient absents excusés :

Olivier BILLIOTI DE GAGE donne pouvoir à Jimmy SAILLARD
Marianne QUATREVAUX donne pouvoir à Hervé ROBERT

Magali HUE a été nommée secrétaire de séance

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la précédente réunion
- Approbation de l'ordre du jour
- Election de la Commission d'Appel d'Offres
- Commission de Contrôle des Listes Electorales : désignation d'un suppléant
- Mairie de soliers : Conventions des frais périscolaires
- Opération Centre-Bourg : arrêt du projet
- Enquête publique : Régularisation administrative d'entrepôts de stockage de matières combustibles sur les communes de Mondeville et Grentheville
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal de la précédente réunion

Le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la précédente réunion.

Approbation de l'ordre du jour

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour :

- Aide pour l'acquisition d'un vélo électrique
- Ville d'Ifs : Participation financière pour le transport en commun d'élèves Grenthevillais
- 1000 cafés

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'ordre du jour.

• Election de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) délibération n° 43-2020

Le Conseil Municipal,

Vu les dispositions de l'article L 1414-2 du code général des collectivités territoriales qui dispose que la commission d'appel d'offres est composée conformément aux dispositions de l'article L 1411-5 du même code

Vu les dispositions de l'article L 1411 du CGCT prévoyant que la commission d'appel d'offres d'une commune de moins de 3500 habitants doit comporter en plus du maire, président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle,

Considérant qu'il est procédé selon les mêmes modalités à l'élection des suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires,

Le conseil municipal décide de procéder à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres à caractère permanent.

Après avoir pris connaissance du nom des candidats titulaires et suppléants, il est procédé au déroulement du vote. Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Ont obtenu la majorité des voix

Liste des Membres titulaires :

Hervé ROBERT, 15 voix
Jimmy SAILLARD, 15 voix
Martine BLIN MEESMAECKER, 15 voix

Liste des Membres suppléants :

Patricia LEMELOREL, 15 voix
Sophie HERVIEU, 15 voix
Emilie JOUAULT, 15 voix

Ayant obtenu la majorité absolue,

- Hervé ROBERT,
 - Jimmy SAILLARD,
 - Martine BLIN MEESMAECKER,
- sont déclarés, par l'assemblée délibérante, commissaires titulaires,
- Patricia LEMELOREL, 15 voix
 - Sophie HERVIEU, 15 voix
 - Emilie JOUAULT, 15 voix
- sont déclarés, par l'assemblée délibérante, commissaires, commissaires suppléants.

- **Commission de Contrôle des Listes Electorales : Désignation d'un suppléant**

délibération n° 44 -2020

Monsieur le Maire rappelle que Christophe POULAIN a été désigné Délégué Municipal à la commission de contrôle des listes électorales lors du conseil municipal du 2 juillet dernier. Il convient de désigner un Délégué Municipal suppléant :

Le conseil municipal

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- DESIGNNE Martine BLIN MEESMAECKER, déléguée suppléante.

- **Mairie de Soliers : Convention des frais périscolaires**

délibération n° 45 -2020

Monsieur le Maire présente la proposition de Soliers relative à la mise en place d'un forfait annuel pour la participation aux frais d'accueil, de cantine, du centre de loisirs et du centre Espace Jeunes. Ces participations impliquent que les familles de Grentheville se verraient appliquer les tarifs de Soliers.

- Périscolaire : accueil du matin, repas et accueil du soir

- Centre de loisirs des mercredis et vacances scolaires

- Espaces Jeunes

Le montant forfaitaire à la charge de la Commune de Grentheville : 65 500€/an

Le conseil municipal

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Accepte le principe du forfait annuel (65 000€/an) à compter du 1^{er} janvier 2021

- Prend acte qu'une convention sera prochainement présentée par la Mairie de Soliers

- **Mairie de Soliers : Convention pour la surveillance des élèves après l'école**

délibération n° 46 -2020

Monsieur le Maire présente la proposition de la Mairie de Soliers relative à la surveillance des élèves Grenthevillais qui prennent le bus après l'école.

Les Conditions :

- 16h15 à 16h30

- La surveillance se fait uniquement dans l'enceinte de l'école

- La gestion du listing est assurée par l'agent de Grentheville.

Montant annuel : 630€

Le conseil municipal

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

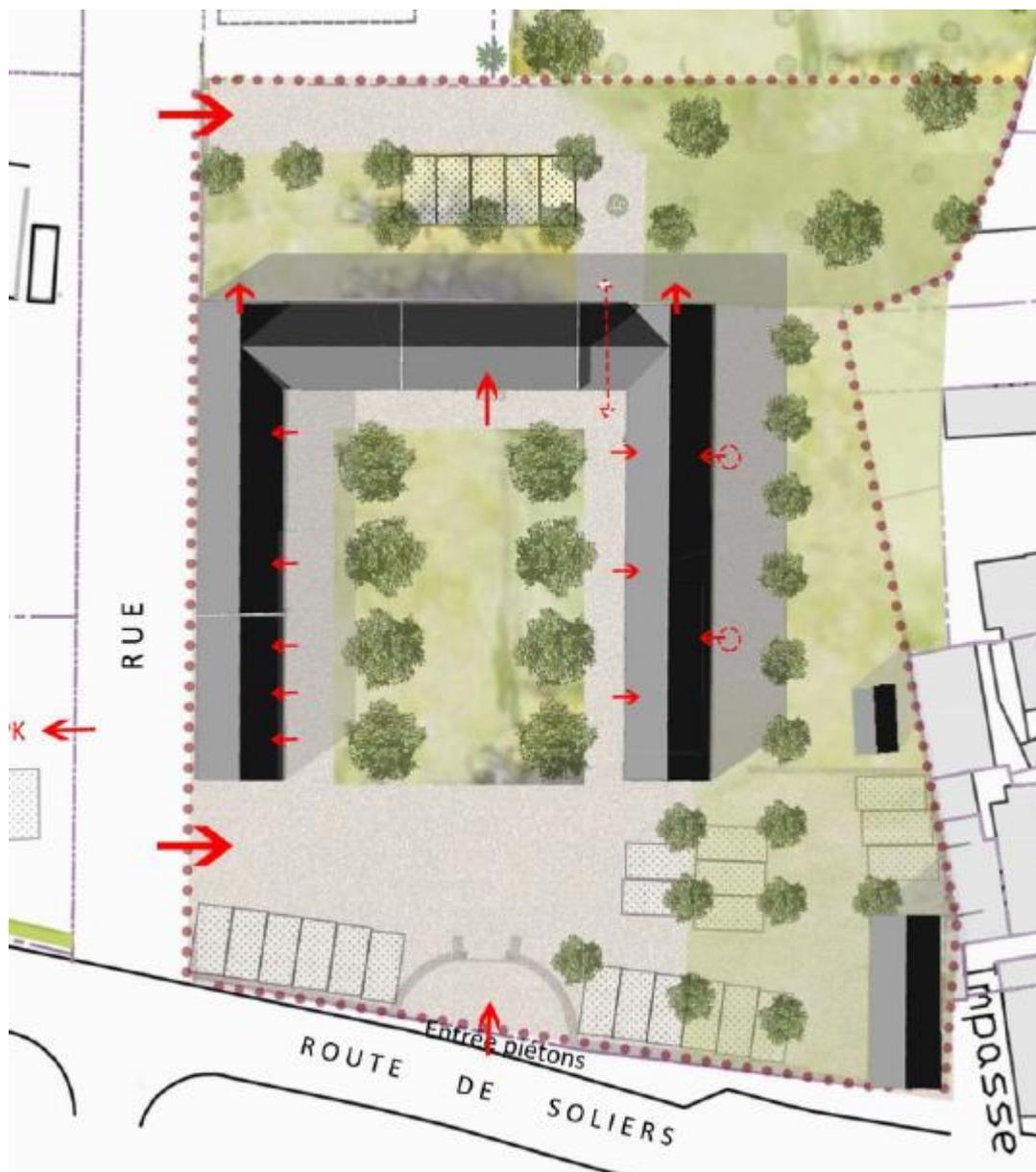
- ACCEPTE le principe du forfait annuel de 650€ pour la surveillance des élèves Grenthevillais de 16h15 à 16h30, qui prennent ensuite le bus.
- ACTE qu'une convention sera prochainement présentée par la Mairie de Soliers

- **Opération Centre-bourg : approbation du projet** délibération n° 47 -2020

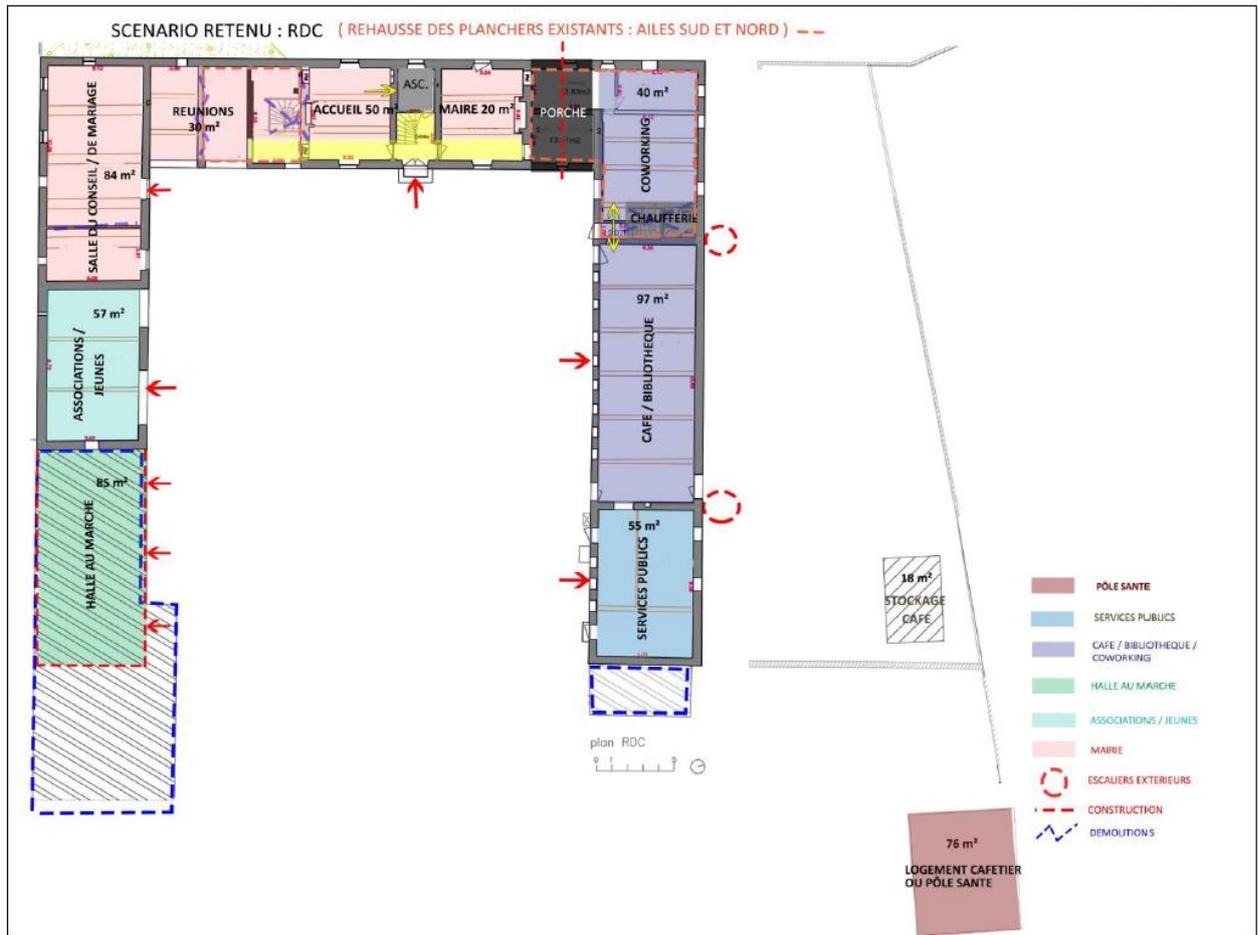
Monsieur le Maire fait part des différents scénarii qui ont été présentés dans le cadre de la réhabilitation de la Propriété Meslin à Grentheville.

Le conseil municipal,
Après avoir pris connaissance de tous les scénarii
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

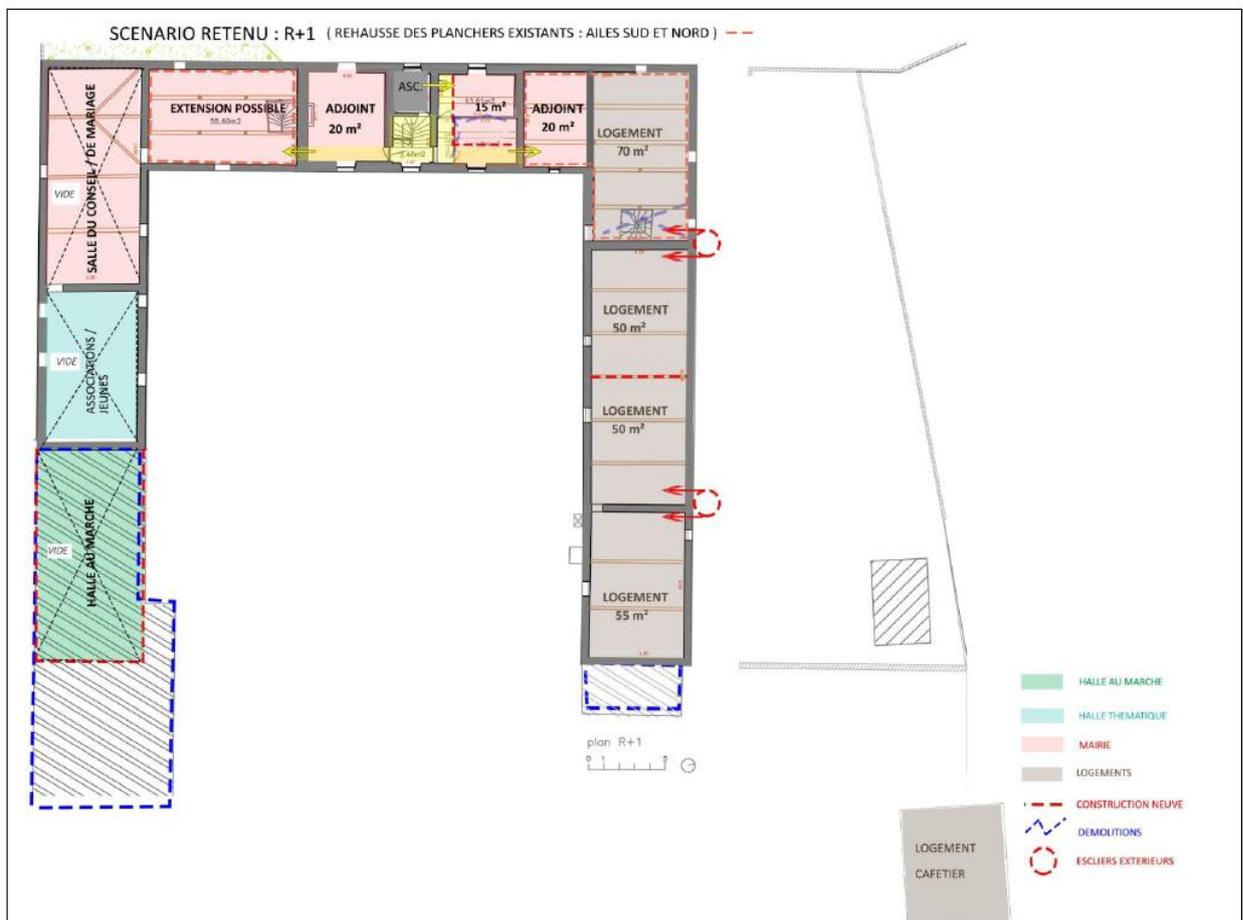
- VALIDE le scénario suivant :



Plan RdC



Plan R+1



- **Enquête publique : Régularisation administrative d'entrepôts de stockage de matières combustibles sur les communes de Mondeville et de Grentheville**

délibération n° 48-2020

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale concernant la régularisation administrative d'entrepôts de stockage de matières combustibles sur les communes de Mondeville Grentheville, présentée par la SARL Saint Martin, 17 rue de Trouville à Caen. Cette enquête publique aura lieu du lundi 19 octobre au mercredi 4 novembre 2020 et le dossier sera mis à la disposition du public en mairies de Mondeville et de Grentheville où le public pourra en prendre connaissance et formuler ses observations sur les registres ouverts à cet effet, aux heures et jours d'ouverture des mairies. Le conseil municipal de Grentheville est appelé à formuler un avis sur la demande en cours.

Le conseil municipal

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré par 13 voix pour, 1 abstention

- EMET un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale concernant la régularisation administrative d'entrepôts de stockage de matières combustibles présentée par la SARL Saint Martin.

- **Aide pour l'achat d'un vélo électrique**

délibération n° 49-2020

Aide à l'achat d'un vélo électrique neuf : Dans le but de favoriser les déplacements doux, une aide de 100 € pour tout achat d'un vélo électrique neuf est proposée. A savoir que cette subvention est plafonnée à un maximum de 2 vélos par foyer, est non renouvelable et elle s'étend sur la durée du mandat électoral.

Le conseil municipal

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré par 13 voix pour, 2 abstentions

- OCTROIE une aide de 100€ (cent euros) pour l'achat d'un vélo électrique neuf.
- ACTE que cette aide est plafonnée à un maximum de deux vélos par foyer et est non renouvelable.

- **Ville d'Ifs : Participation au transport de collégiens Grenthevillais**

délibération n° 50-2020

Monsieur le Maire fait part de la demande de Monsieur le Maire d'Ifs. Le Collège Senghor a ouvert une section sportive basket qui accueille les élèves de la 6ème à la 3ème. Les élèves doivent se rendre en transport en commun au gymnase Pierre Mendès France situé sur Ifs Plaine. Cela engendre un coût pour lequel l'établissement sollicite une prise en charge par la collectivité sous la forme d'achat de titres de transport. Deux enfants domiciliés à Grentheville ont intégré la section sportive Basket et Il sollicite la participation à la hauteur de 150.86€

Le conseil municipal

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré par 12 voix pour, 3 abstentions

- ACCEPTE de participer à l'acquisition de titres de transports à hauteur de 150.86€

- **1000 cafés**

délibération n° 51-2020

Dans le cadre de l'aménagement du Centre-bourg, Monsieur le Maire fait part des différents échanges avec l'équipe de 1000 cafés qui propose de revitaliser la commune en ouvrant « 1000 cafés multiservices ». La municipalité, attentive également au retour des questionnaires auprès des Grenthevillais, souhaite créer un lieu de convivialité, de partage et de proposer des services en adéquation avec les besoins des habitants. Ainsi le projet s'articule :

- La Mairie joue un rôle de facilitateur dans la construction du projet et est proactive dans la réhabilitation du local
- L'équipe 1000 cafés joue un rôle d'accompagnement au lancement et à l'exploitation, et de mise en réseaux avec les autres gérants.
- Un gérant 1000 cafés est une personne qui a le souhait de rendre service aux habitants, le savoir être est le seul critère de recrutement pour la validation d'un gérant.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- SOUHAITE adhérer au programme « 1000 cafés » et souhaite mener un partenariat avec Groupe SOS pour concrétiser « 1000 Cafés Multiservices » au sein du futur Centre-bourg.
- S'ENGAGE à proposer un loyer ultra modéré au gérant 1000 Cafés

- **Questions diverses**

Journée de ramassage des déchets le dimanche 15 novembre 2020 à 10 heures 30 : Un départ prévu sur le parking de la mairie. Les participants seront équipés de gants, qui leurs seront ensuite offerts. Cela les incitera à poursuivre leur bonne action lors de déplacements, balades et autres... La mairie mettra à disposition des pinces, pour faciliter le ramassage des différents déchets. L'idée est d'organiser cet événement 2 fois par an.

COVID-19 : La Municipalité souhaite assurer en mairie un stock de masques jetables (4 000). Des distributeurs de Solution Hydro alcoolique seront mis également à la disposition des usagers. Ainsi, tous nos bâtiments publics en seront équipés (Salle des fêtes, foot, tennis, église, bibliothèque, mairie coté entrée personnel). La priorité étant de favoriser le commerce local et de le soutenir, la commande de tous ces matériels est validée auprès de la pharmacie de Soliers.

Futur cimetière : Monsieur le Maire fait part des avancées dans le cadre de la réalisation du futur cimetière portée par la Communauté Urbaine Caen la Mer. Les études sont lancées et la voirie reste un point important à travailler.

Marché de Noël le 20 décembre 2020 de 10h à 18h : Rêves d'Artistes et les Associations Grenthevillaises travaillent sur cette animation (artisans, animations diverses, mise en musique du marché, illumination de l'église...).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 25.

Grentheville, le 15 octobre 2020

Le Maire,
Emmanuel BELLEE

